

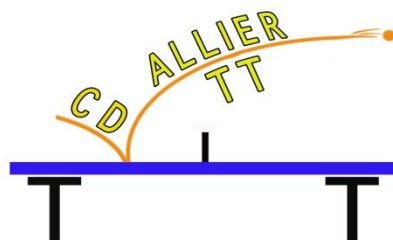
COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

Maison départementale des sports – 4 rue Refembre

03000 MOULINS

Tel : 04.70.44.68.70

Mail : cdtt.03.siege@gmail.com



GUIDE

DEPARTEMENTAL

2020-2021

Sommaire

I - Préambule :	3
II - Les compétitions :	4
1- <i>Championnat jeunes :</i>	4
2- <i>Top détection départemental :</i>	5
3- <i>Finales par classements départementales :</i>	5
4- <i>Championnat d'Allier :</i>	6
5- <i>Critérium fédéral :</i>	7
6- <i>Championnat par équipes :</i>	7
7- <i>Intercomités :</i>	8
III - Les formations :	9
1- <i>Formations d'arbitre – juge-arbitre :</i>	9
2- <i>Formations d'animateur – entraîneur :</i>	9
IV - Les stages et regroupements :	10
1- <i>Stages départementaux :</i>	10
2- <i>Regroupements :</i>	10
3- <i>Section Allier Jeunes :</i>	11
V- Contact :	12
<i>Responsable technique départemental :</i>	12
<i>Président :</i>	12

I - Préambule :

Le comité édite un dossier complet sur les organisations départementales. Il contient toutes les actions de formation ou de perfectionnement départementales ainsi que les compétitions. Le but est d'aider les dirigeants et les éducateurs des clubs.

Il fait partie des documents du CD 03 remis à tous les correspondants de club lors de l'assemblée générale, et est disponible sur notre site internet. Ce dossier n'est pas exhaustif, et les informations qui s'y trouvent pourront être modifiées si besoin.


Toutes les compétitions sont gérées en catégories internationales. On parle uniquement d'année de naissance et de catégorie. Pour la saison sportive 2020/2021 :

- **POUSSINS** : Moins de 9 ans = né(e)s en 2012 et après
- **BENJAMINS 1** : Moins de 10 ans = né(e)s en 2011
- **BENJAMINS 2** : Moins de 11 ans = né(e)s en 2010
- **MINIMES** : Moins de 13 ans = né(e)s en 2008 et 2009
- **CADETS** : Moins de 15 ans = né(e)s en 2006 et 2007
- **JUNIORS** : Moins de 18 ans = né(e)s en 2003, 2004 et 2005
- **SENIORS** : né(e)s en 2002 et avant

Toutes nos compétitions autorisent aux filles de jouer avec les garçons.

II - Les compétitions :

A noter dans vos agendas

-  **Dimanche 6 décembre 2020 : 1^{er} tour de championnat jeunes + top détection départemental**
- **Dimanche 10 janvier 2021 : Finales par classement départementales**
- **Samedi 27 et dimanche 28 février 2021 : Championnat d'Allier**
- **Dimanche 7 mars 2021 : 2^{ème} tour de championnat jeunes**
- **Dimanche 2 mai 2021 : 3^{ème} tour de championnat jeunes**
- **Dimanche 13 juin 2021 : Titres championnat jeunes**

Le tableau des organisations est disponible sur le site internet.

1- Championnat jeunes :

Le championnat jeunes est ouvert sur inscription libre à tous les joueurs et joueuses du département des catégories moins de 9 ans à moins de 18 ans.

Deux formes de compétition sont organisées :

- Une montée/descente pour les joueurs débutants. La montée descente se déroule en 3 parties. Une première partie de 10 tours de 2 min 30. Une deuxième partie de 5 tours en 11 points. Une troisième partie d'un match complet en 3 manches gagnantes.
- Un tableau unique, sans poule pour les joueurs confirmés. Les rencontres se déroulent par équipes de deux joueurs (possibilité d'équipes de trois joueurs). Chaque joueur joue une partie de simple + un double en suivant l'ordre ci-après : les deux joueurs les mieux classés s'affrontent puis les deux joueurs les moins bien classés s'affrontent à leur tour, et le double.

Les compétitions se déroulent sur 3 tours + 1 journée des titres. Les 3 tours sont séparés en deux zones :

- Nord-Ouest : Bourbon / Commentry / Le Brethon / Moulins-Yzeure / Montbeugny / Montluçon / Souvigny
- Sud-Est : Biozat / Charmeil / Créchy / Cusset / Hauterive / Le Mayet De Montagne / Lapalisse / Paray-sous-briailles / St Germain / Vichy / Varennes

La journée des titres se déroule sur un même lieu.

Les joueurs(es) débutants participent à tout ou partie des tours prévus et sont sélectionnés pour la journée des titres en fonction de leur résultat sur les 3 tours.

Les joueurs(es) confirmés participent à tout ou partie des tours prévus ainsi qu'à la journée des titres.

Des récompenses sont prévues pour les joueurs(es) terminant aux 4 premières places.

Le montant de l'inscription est de 3€ par joueur(se).

2- Top détection départemental :

Le top détection départemental est une compétition de détection des jeunes talents, qualificative pour l'échelon régional. Ce dernier donne accès au groupe France détection pour les meilleurs jeunes joueurs de la région.

Cette compétition est ouverte sur inscription libre aux joueurs et joueuses né(e)s en 2011 (B1), 2012 (P2) et après.

Elle a pour objectif de permettre aux jeunes de ces catégories, quel que soit leur niveau et leur nombre d'années de pratique, de découvrir l'aspect compétitif de notre sport dans des conditions optimums.

Cette saison, cette compétition se déroule lors du premier tour de championnat jeunes avec la formule du match'ping. Les jeunes poussin(e)s et benjamin(e)s ayant obtenu les meilleurs résultats sont proposés, après concertation avec les clubs, par le comité départemental à la CTS de la ligue pour intégrer l'échelon régional.

3- Finales par classements départementales :

Toutes les catégories peuvent participer à cette épreuve, excepté les poussins et poussines.

La compétition comporte 4 tableaux :

- Tableau H8 : joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (soit compris entre 500 et 899 points)
- Tableau H10 : joueurs classés 9 et 10 (soit compris entre 900 et 1099 points)
- Tableau H12 : joueurs classés 11 et 12 (soit compris entre 1100 et 1299 points)
- Tableau H15 : joueurs classés 13, 14 et 15 (soit compris entre 1300 et 1599 points)

Chaque tableau est qualificatif pour l'échelon régional. Le nombre de places étant :

Tableaux	H8	H10	H12	H15
Qualifiés	2	2	1	1

Les 4 premiers de chaque tableau sont récompensés.

Pour les féminines, l'échelon régional sera sur inscription.

Le montant de l'inscription est fixé à 5€ pour les masculins, gratuit pour les féminines.

4- Championnat d'Allier :

C'est la compétition phare du département. Tous les licenciés traditionnels peuvent participer à cette épreuve.

Des tableaux par points et des tableaux par catégories sont organisés afin de permettre au plus grand nombre de joueur du département de s'inscrire et de jouer à son niveau. Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans un tableau par jour.

La compétition par catégorie se déroule dans dix tableaux :

- Féminines moins de 11 ans
- Féminines moins de 13 ans
- Féminines moins de 15 ans
- Féminines moins de 18 ans
- Féminines Elite
- Masculins moins de 11 ans
- Masculins moins de 13 ans
- Masculins moins de 15 ans
- Masculins moins de 18 ans
- Masculins Elite

Il est possible que les féminines soient intégrées aux tableaux masculins si le nombre d'inscrites est insuffisant. Un classement séparé sera toutefois mis en place.

La compétition par points se déroule dans deux tableaux :

- Mixte moins de 900 points
- Mixte moins de 1300 points

Suivant le temps disponible, des tableaux de double peuvent être organisés. Les inscriptions se font alors sur place.

Les 4 premiers de chaque tableau sont récompensés.

Le challenge Jean-Charles REVIDON récompense à l'issue du week-end le club ayant obtenu les meilleurs résultats. Le club gagnant reçoit un trophée qu'il remettra en jeu l'année suivante.

Le montant de l'inscription est de 5€ pour les masculins, gratuit pour les féminines et les participants au Critérium Fédéral.



5- Critérium fédéral :

Le critérium fédéral est une compétition individuelle qui s'adresse à tous les licenciés traditionnels. Chaque joueur est classé en fonction de sa catégorie d'âge (voir en première page). Un système de montée et descente est en place pour rejoindre l'échelon régional, pré-national, national 2 et national 1.

Cette compétition est composée de 4 tours. Un forfait peut conduire à une descente à l'échelon inférieur.

Le critérium fédéral départemental est rattaché à celui du Puy De Dôme ce qui permet de rencontrer des joueurs différents.

6- Championnat par équipes :

Il se compose de trois échelons : national / régional / départemental. Le championnat par équipes départemental se déroule les samedis après-midi. Il est ouvert à tous les licenciés traditionnels du département. Les rencontres se déroulent par équipes de 4 joueur(se)s. Le plus haut niveau étant la pré-régionale puis la départementale 1 et 2.

De plus, un championnat « découverte » (D3 découverte) est mis en place. Il propose un niveau débutant pour les joueurs aussi bien adultes que jeunes qui souhaitent découvrir progressivement la compétition.

Le championnat se déroule en deux phases de 7 rencontres. Un système de montée – descente entre les niveaux à l'issue de chaque phase permet à chaque équipe de progresser dans les différents échelons départemental, régional et national.

En deuxième phase se déroule la journée des titres durant laquelle s'affrontent les meilleures équipes de chaque division.



7- Intercomités :

Les Intercomités se déroulent chaque année en fin de saison. Cette compétition de niveau national regroupe les délégations de tous les départements de la zone sud-est.

La sélection de l'Allier est faite sur proposition de la commission sportive. Deux épreuves ont lieu : une par équipes et une individuelle.

Notre comité a brillé dans cette compétition notamment en 2011 avec une victoire des minimes garçons et en 2016 avec une deuxième place des poussins garçons.



III - Les formations :

1- Formations d'arbitre – juge-arbitre :

Chaque année, le comité organise des formations d'arbitre et de juge-arbitre avec des formateurs diplômés.

Le grade d'arbitre régional permet d'arbitrer une partie de tennis de table. Elle consiste en une journée de formation avec un QCM final. Une journée de pratique est nécessaire pour valider son diplôme.

Le grade de juge-arbitre 1^{er} degré permet de diriger une rencontre de championnat par équipes. Comme pour l'arbitre régional, une journée de formation avec QCM final et une journée pratique sont nécessaires pour valider son diplôme.

Par la suite, d'autres diplômes peuvent être décernés et les formations sont régionales (JA2, JA3) ou nationales (AN, JAN, AI, JAI).



2- Formations d'animateur – entraîneur :

Le premier grade est l'initiateur de club. Cette formation a lieu sur deux journées avec une période de pratique en club entre les deux. Elle donne accès aux premiers éléments d'animation et d'entraînement. L'initiateur de club est accessible à partir de la catégorie cadet 1.

L'animateur fédéral se déroule sur deux week-ends. La formation est un peu plus poussée que la formation d'initiateur de club avec un examen final (QCM + mise en situation d'une séance). Un stage pratique est obligatoire pour valider son diplôme. Cette formation se fait en collaboration avec le Puy-De-Dôme. Elle est accessible à partir de la catégorie cadet 2.

Par la suite, d'autres diplômes peuvent être décernés et les formations sont régionales (entraîneur fédéral, CQP) ou nationales (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS).



IV - Les stages et regroupements :

1- Stages départementaux :

Le comité organise tout au long de la saison des stages départementaux. Ils se déroulent sur 3 ou 4 jours durant les vacances scolaires dans un cadre privilégié avec dortoir et gymnase à proximité. Ces stages sont ouverts à tous les jeunes joueurs de moins de 18 ans licenciés dans un club de l'Allier. La priorité est donnée aux joueurs engagés à la Section Allier Jeunes. Le nombre de places est limité à 22 personnes. Un encadrement diplômé complété par des relanceurs de haut-niveau offre la possibilité aux jeunes du département de bénéficier d'un volume d'entraînement supplémentaire.



2- Regroupements :

Des regroupements peuvent être organisés occasionnellement. La journée de regroupement poussins-poussines, organisée en fin d'année permet de réunir les moins de 9 ans du département sur une après-midi autour d'ateliers et de jeux ludiques dans l'univers du tennis de table. Un classement est établi et des récompenses sont remises à tous les participants.





3- Section Allier Jeunes :

La Section Allier Jeunes est une structure d'entraînement départementale d'accès au haut niveau. Ce dispositif s'inscrit comme une aide aux clubs pour l'entraînement de leurs jeunes joueurs. Les séances d'entraînement se font dans les clubs des joueurs et lors des stages départementaux. Des journées de regroupement peuvent également être organisées.

Chaque club aura la possibilité d'ouvrir un créneau « Section Allier Jeunes » pour un ou plusieurs joueurs qu'il souhaite inscrire à la section. Ces joueurs devront répondre aux critères de sélection. Ce créneau doit être un entraînement dirigé de minimum 1h30, et peut accueillir d'autres joueurs qui n'intègrent pas la Section Allier Jeunes (partenaires d'entraînement ou relanceurs).

Le nombre limite d'inscription est fixé à 15 joueur(se)s. Si le nombre de joueur(se)s est supérieur à 15, la priorité sera donnée aux catégories poussins-benjamins-minimes-cadets.. Des critères de sélection ont été établis et un dossier d'inscription est à remplir afin de postuler.

Les clubs souhaitant participer à la Section Allier Jeunes en ouvrant un créneau se verront attribuer une aide financière de 100€ à la fin de la saison, ainsi qu'une dotation matérielle de balles. Les joueurs inscrits à la Section bénéficient d'un volume d'entraînement supplémentaire, d'une remise de 20€ pour chaque stage du comité et d'une tenue de la section.



V- Contacts :

Responsable technique départemental :

Pierre FEYDEL

06 78 04 78 96

pfeydel25@gmail.com

Président :

Thomas FEYDEL

06.25.16.86.03

tfeydel@gmail.com